

■ **alexandre clerc architectes sàrl**, à Fribourg, Route de la Fonderie 8c, CH-217-3536318-8. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 13.09.2006. But: exploitation d'un bureau d'architecture; construction, expertise et recherche dans le domaine immobilier et de la construction; promotion, réalisation et surveillance de constructions et exploitation de bâtiments et d'ouvrages; exécution de travaux en entreprise générale. Capital social: CHF 20'000.—, entièrement libéré par apports à concurrence de CHF 19'000.— et en espèces à concurrence de CHF 1'000.—. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 13.09.2006, Clerc Alexandre fait apport à la société des actifs et passifs de son commerce exploité sous la raison de commerce 'Alexandre Clerc', à Fribourg, actifs: CHF 112'700.55, passifs: CHF 6'133.20, soit un actif net de CHF 106'567.35, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 19'000.— à la libération du capital sociale. Le solde de CHF 87'567.35 correspond à une créance en faveur de l'apporteur. Associés: Clerc Alexandre, de Vuisternens-devant-Romont, à Fribourg, avec une part de CHF 19'000.—, et Clerc Marie-Jeanne, de Sâles, à Marly, avec une part de CHF 1'000.—, sans signat. Gérant: l'associé Clerc Alexandre avec signature individuelle. Organe de publication: FOISC.

Journal no 3999 du 19.09.2006
(03566010 / CH-217.3.536.318-8)